

Code national de la Faluche

130e anniversaire de la Faluche

D'après les décisions des Croix, lors :

Centenaire de la Faluche
Reims les 25 et 26 Juin 1988
États Généraux de la Faluche
Dijon, les 23, 24 et 25 Juin 1989
Convention Nationale de la Faluche
Lille les 22, 23 et 24 juin 1990
Congrès Nationaux de la faluche
Clermont-Ferrand, les 23, 24 et 25 Juin 1991
Poitiers les 24, 25 et 26 Juin 1992
Nancy, les 3, 4 et 5 Juillet 1993
Toulouse les 1, 2 et 3 Juillet 1994
Paris les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 1995
Orléans les 28, 29 et 30 Juin 1996
Montpellier les 27, 28 et 29 Juin 1997
Reims les 2, 3 et 4 Juillet 1998
Grenoble les 25, 26 et 27 Juin 1999
Lille les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2000
Poitiers les 29, 30 Juin et 1 Juillet 2001
Paris les 28, 29 et 30 Juin 2002
Bordeaux les 27, 28 et 29 Juin 2003
Toulouse les 2, 3 et 4 Juillet 2004
Lyon les 8, 9 et 10 Juillet 2005
Onzain les 7, 8 et 9 Juillet 2006
Montpellier les 29, 30 Juin et 1 Juillet 2007
Reims les 4, 5 et 6 Juillet 2008
Strasbourg les 3, 4 et 5 Juillet 2009
Grenoble les 2, 3 et 4 Juillet 2010
Aix-en-Provence les 7, 8 et 9 Juillet 2011
Paris les 6, 7 et 8 Juillet 2012
Nantes les 5, 6 et 7 Juillet 2013
Toulouse les 4, 5 et 6 Juillet 2014
Rouen les 3, 4 et 5 Juillet 2015
Lille les 1, 2 et 3 Juillet 2016
Montpellier les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2017
Reims les 6 et 8 juillet 2018

Article I

La faluche est une tradition des étudiants de France, elle se veut être le folklore le plus représentatif de ceux-ci. Son appartenance est symbolisée par le port du béret homonyme créé par et pour eux.

L'idée d'instaurer une coiffe est née au retour d'un voyage effectué par une délégation d'étudiants français aux Fêtes du Huitième Centenaire de l'Université de Bologne au mois de juin 1888.

Le béret a été créé à l'initiative de l'Association Générale des étudiants de Paris et officialisé par elle, le 20 décembre 1888 au Théâtre Beaumarchais à Paris.

Article II

La faluche est portée de nos jours dans certaines facultés et écoles, d'une manière habituelle ou à titre exceptionnel, lors de manifestations estudiantines. On ne l'enlève pas, même devant un professeur, sauf s'il a le rang de recteur. Elle ne se réclame d'aucune appartenance politique, religieuse ou syndicale.

Article III

Escholier, il est interdit de faire de la faluche une succursale de Monoprix. Elle doit être le parchemin qui s'enorgueillit toujours de nouvelles richesses de l'histoire de l'étudiant. A ce titre le Grand Maître (peu importe lequel) peut décider de faire enlever un insigne qu'il juge non représentatif de l'étudiant.

Article IV

L'étudiant doit se conformer à ces dispositions assez larges pour permettre toute fantaisie, assez strictes pour réaliser l'uniformité.

Article V

La faluche comporte deux parties :

1. Le ruban circulaire avec ses emblèmes (cursus estudiantin).
2. Le velours noir avec ses rubans et insignes.

Article VI

Le ruban circulaire est à la couleur de la discipline principale. Pour les disciplines secondaires (double inscription), on placera sur le bord supérieur du ruban de la discipline principale, un ruban plus mince aux couleurs de cette (ou ces) discipline(s) annexe(s). Voici les couleurs nationalement adoptées, basées à l'origine sur celles des toges doctorales et professorales des universités françaises :

Chirurgie dentaire	Velours violet
Médecine	Velours rouge
Ostéopathie	Velours bleu
Paramédical	Velours rose
Pharmacie, Préparateur en pharmacie	Velours vert
PAES, Prépas santé	Velours marron
Sage-Femme	Velours fuchsia
Vétérinaire	Velours bordeaux

Administration Économique et Sociale	Satin vert clair
Architecture, Beaux-arts, Cinéma	Satin bleu
Arts du spectacle	Satin bleu
Classes préparatoires	Satin marron
Communication	Satin suivant l'UFR de rattachement
Droit	Satin rouge
Ecole de commerce, gestion,	
Communication et journalisme	Satin vert & rouge
Écoles d'ingénieurs	Satin bleu & noir
ESPE	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Second degré	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Filières sportives	Satin vert foncé
DUT & BTS	Satin blanc
IUP	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Lettres, Langues, Sciences humaines	
et sociales & Histoire de l'art	Satin jaune
Musique, Musicologie	Satin argenté
Œnologie	Satin saumon
Sciences (et MIASHS)	Satin violet
Sciences économiques, Gestion, IAE	Satin orange
Sciences politiques	Satin bleu & rouge

Article VII

Sur le ruban circulaire doivent figurer :

1. Le baccalauréat

Bac L	φ
Bac ES	β
Bac S	ε
Bac International	Lettre "i" après le bac principal
Autres bacs	Lettre ou initiales correspondantes
Capacitaire	Lettre "C"
DAEU	Lettres DAEU

NB : A la fin du cursus pourra figurer un petit « a » pour l'agrégation et/ou un petit « c » pour le CAPES, suivis d'une petite palme.

2. L'emblème de la discipline

Administration Économique et Sociale	"AES"
Archéologie Sphinx Architecture	Équerre & Compas
Arts du spectacle	Masque de comédie
Beaux-arts, Histoire de l'art & Infographie	Palette & Pinceau
BTS	"BTS"
Chirurgie dentaire	Molaire
Cinéma	Clap de cinéma
Classes préparatoires	Chouette bicéphale
Communication	Caducée Mercure
Droit	Glaive & Balance
École de commerce, gestion,	
communication, journalisme	Caducée Mercure

École d'ingénieur	Étoile & Foudre
École notariale	Glaive & Balance
ESPE	"ESPE"
MIASHS	"MIASHS"
Filières sportives	Coq
Géographie	Globe
Histoire	Casque de Périclès
Infirmier	Caducée infirmier
IAE	"IAE"
DUT	"DUT"
IUP	"IUP"
Kiné	Caducée Mercure
Lettres, Langues	Livre ouvert & Plume
Médecine	Caducée médecine
Musique, Musicologie	Lyre
Œnologie	Grappe de raisin
Ostéopathie	Sphénoïde
Paramédical	Ciseaux
PACES	Tête de mort sur fémurs croisés
Pharmacie	Caducée de pharmacie
Philosophie	φ
Préparateurs en pharmacie	Mortier & Pilon
Psychologie	ψ
Sage-femme	Ânkh
Sciences	Palmes croisées de chêne & de laurier + initiales de la filière
Sciences économiques et gestion	Caducée Mercure
Sciences politiques	Parapluie
Social	Initiales de la filière
Sociologie	Grenouille
Vétérinaire	Tête de cheval

NB : Le cas de la L1 Santé. En cas de le L1 réussie, la première année sera sanctionnée par un velours de la même couleur que la L2 (idem pour l'emblème). En cas de L1 échouée ou en cours, la première année sera sanctionnée par le velours marron (avec pour emblème la tête de mort sur fémurs croisé).

3. Le cursus universitaire

- Une étoile dorée par année d'études (se place en début d'année).
- Une large palme placée à coté de l'étoile de l'année pour le major de promotion.
- Une étoile argentée pour les années redoublées ou blanches.
- Les années de disciplines annexes seront de taille plus petite.
- La première étoile sera placée sur un petit ruban disposé de biais, de couleur bleue pour les facultés ou établissements d'État, blanche pour les facultés catholiques, écoles ou instituts privés. En cas de changement d'établissement du public vers le privé ou inversement, on placera un nouveau ruban sous l'étoile de l'année de changement.
- Une simple palme à la fin de chaque cycle (s'il n'y a pas de diplôme correspondant).
- Une double palme croisée de lauriers pour chaque diplôme obtenu (DEUG, DUT, BTS, licence, maîtrise, DU, DE, ...).
- À côté de l'étoile de l'année :
 - Une tête de vache pour tout échec aux examens de première session et réussite aux rattrapages.

- Une tête de mort pour abandon d'une discipline.
- Les années validées par équivalence seront marquées par un « e » remplaçant l'étoile.
- Les années en alternance seront marquées par un "a" en dessous de l'étoile correspondante.
- Un drapeau du pays sera placé sous l'étoile de l'année d'étude si une partie quelconque de celle-ci se déroule à l'étranger.
- Une quille pendra du ruban à l'endroit du cursus où aura été effectué le service militaire ou service civique

Article VIII

Le velours peut comporter :

1. Les insignes

- Des associations étudiantes.
- Des congrès et week-ends étudiants auxquels vous avez participé, à condition que ceux-ci soient constitués de matériaux nobles.
- Des villes où vous avez séjourné pour motifs étudiants.
- Des établissements scolaires auxquels vous avez appartenu.
- Des clubs auxquels vous avez appartenu ou appartenez.

2. La devise

En grec, en latin, en français, en hébreu, en langue régionale, en patois ... elle s'inscrit en toutes lettres dans la langue correspondante, sur le velours du frontal à l'occipital à la gauche du ruban de province natale.

3. Les armes personnelles

4. Les symboles

Bacchus troué	Personne abstème
Chameau	À l'endroit : Célibataire
	À l'envers : Cœur pris dans l'antichambre du mariage
Cochon	À l'endroit : N'a pas été intégré
	À l'envers : A été intégré
Epi de blé	Radin
Epi de blé croisé faucille	Chanceux aux examens
Fer à cheval	Chanceux
Feuille de vigne	Perte de la virginité masculine
Fourchette	Amour des plaisirs de la table
Grappe de raisin	Amour du bon vin
Lyre	Amour de la musique
Masque de comédie	Amour des arts de la scène et du cinéma
Palette vernie	Amour des arts plastiques
Pendu	Marié(e) ou pacsé(é)
Plume	Amour de la littérature
Rose	Perte de la virginité féminine
Sphinx	Polyglotte (Langue des signes incluse)
Squelette	À l'endroit : Amour de l'anatomie
	À l'envers : Amour de l'anatomie du sexe opposé
	À l'envers avec une pointe de diamant entre les jambes : Homosexuel

Insignes décernés par le ou la partenaire :

Épée
Flèche
Lime
Pensée

Fin baiseur
Éjaculateur précoce
Acte laborieux et difficile
Experte

Insignes décernés par un Grand Maître :

Anneaux olympiques

Bacchus

Bouteille de Bordeaux

Bouteille de Champagne

Chouette

Clé de sol

Coq

Cor de chasse

Fourchette sur ruban bleu

Hache

Mammouth

Poule

Singe

Sou troué

Volant

Excellence sportive universitaire

Dignité dans l'ivresse (retournable et retirable)

Cuite certifiée (coefficient multiplicateur)

Coma éthylique certifié

Oiseau de nuit

Digne chanteur de paillard

Grande gueule sachant l'ouvrir

Grand chasseur devant l'éternel

Cordon bleu

Prise de guerre SANS acte répréhensible

Gardien des traditions

Personne très chaude

Quémandeur d'insignes (empêche de recevoir tout autre insigne)

Nuit passée au poste pour motif étudiant

Conducteur de fin de soirée

Insigne placé sur le ruban d'association :

Abeille

Travail et minutie associative

Article IX

Lors d'une garde assurée par un étudiant en santé, tout passage de vie à trépas sera sanctionné par une unique faux placée sur le velours noir.

Article X

Sur le velours figurent aussi les rubans supérieurs de gauche à droite, du frontal à l'occipital :

1. Ruban de ville de faculté

Ruban perpendiculaire à celui de l'association, aux couleurs de la ville de faculté, surmonté d'un écusson. L'étudiant changeant de ville de faculté (France ou étranger) placera parallèlement et en arrière du précédent, un ruban surmonté d'un écusson, aux couleurs de sa nouvelle ville universitaire, et l'année de changement en chiffres.

2. Ruban d'association

Ruban aux couleurs de l'association précisant la place occupée par l'étudiant

3. Pour les représentants des associations

- a. Pour les membres du conseil d'administration et du bureau d'association régionale : un ruban aux couleurs de la ville d'élection.
- b. Pour les élus et délégués au plan national :
 - Pour les membres du conseil d'administration des associations, unions, fédérations nationales : un ruban tricolore.
 - Pour les membres de bureau : un ruban tricolore avec un filet blanc de chaque coté.

- Pour le président : un ruban tricolore avec une bande blanche de chaque côté.
 - c. Pour les élus ou délégués au plan européen : Les couleurs de l'Europe.
 - d. Pour les élus ou délégués au plan international : les couleurs de l'ONU. Le délégué placera le ruban de plus haut grade.
- 4. Élus au conseil d'UFR, conseils d'université, conseils régionaux et nationaux

L' élu placera, du frontal à l'occipital, un ruban de couleur jaune dont l'extrémité occipitale sera laissée libre. Sur ce pendentif seront placées par mandat :

- Une grenouille argentée pour les élus au conseil d'UFR. — Une grenouille dorée pour les élus au conseil d'université.
- Une tortue argentée pour les élus au CROUS.
- Une tortue dorée pour les élus au CNOUS. — Les initiales des autres conseils (CNESER, OVE, COMUE, ...).
- Une étoile dorée pour VPE d'université.
- Une étoile argentée pour le VPE d'UFR ou de CA d'IUT.
- Une étoile dorée par mandat de délégués mutualistes (sur un petit ruban bleu).
- Un Glaive & Balance pour les élus au conseil disciplinaire.

5. Les rubans de province et de ville de naissance

Surmontés des écussons en toile correspondants.

Article XI

La faluche montpelliéraine se distingue par la présence de quatre crevés aux couleurs de la discipline principale étudiée, divisant ainsi le couvre-chef en quatre parties de velours noir égales. Ce "privileège" est réservé aux seuls étudiants de l'Université de Montpellier, en hommage à François Rabelais qui y fit ses études de médecine au XVIème siècle. Il enseigna la médecine à Montpellier qui est la plus ancienne université française (XIIème siècle). Les disciplines médicales ont conservé les couleurs traditionnelles :

Médecine	4 crevés bordeaux
Pharmacie	4 crevés verts
Chirurgie dentaire	2 crevés bordeaux & 2 crevés violets
Paramédical	4 crevés roses

Article XII

Tout étudiant ayant, au cours de sortie, repas, ou soirée, tiré un coup en bonne et due forme, devra mettre à l'intérieur de sa faluche :

- Une carotte : Signe de son acte valeureux et digne du grand baisouillard qu'il est.
- Un poireau : Pour une pipe dûment accomplie.
- Un navet : Pour l'enculage.
- Une betterave : Pour un cunnilingus.

Pour tout dépuçelage, il aura droit, suivant l'endroit, à deux légumes placés en X.

Ceci sous l'œil attentif des anciens, dignes contrôleurs des actes accomplis. Ils contrôleront en particulier que l'étudiant était sorti couvert. En espérant voir les faluches se transformer durant les années estudiantines, en de véritables potagers.

Article XIII

Dans chaque faculté ou école ou ville, il sera procédé à l'élection d'un Grand Maître, choisi par les faluchards au vu de ses mérites, et dont le tâche principale sera de veiller à l'application des principes de base qui régissent le port de la faluche. Le GM est le garant des traditions, il veille aux baptêmes des étudiants de sa filière et fait procéder l'élection de son successeur. Sa distinction est une croix du mérite émaillée de blanc soutenue par un ruban aux couleurs de la discipline. Lui seul est en mesure de décerner le Bacchus, l'abeille, la chouette, le coq, ... (voir article VIII). Il doit en outre certifier, avec le concours de trois autres porteurs de faluche, l'acquisition de bouteilles. Il existe aussi des Grands Chambellans (GC) qui assistent le Grand Maître dans sa tâche. Leur distinction est une croix au mérite non émaillée soutenue par un ruban à la couleur de la discipline ou de la ville du mandat.

Article XIV

Toute faluche devra être baptisée par un Grand Maître (ou un de ses représentants légitimes) de la filière ou de la ville (de la dite Faluche) sous l'œil attentif des anciens.

Article XV

La faluche doit être portée dans toute cérémonie : repas, soirées, sorties estudiantines, . . .

Article XVI

Toute personne demandant à voir le potager particulier (intérieur de la faluche) d'un(e) faluchard(e), devra comme il se doit, en passer par les armes suivant les goûts dudit étudiant, choisissant le lieu, le jour et l'heure. La faluche représentant la vie d'un étudiant, toute personne mettant une faluche ne lui appartenant pas devra subir une épreuve qu'aura choisie le propriétaire de la faluche en question.

Article XVII

La faluche est le parchemin qui s'enorgueillit des expériences de son récipiendaire, qui n'est que l'humble ambassadeur de notre communauté, de ses traditions et de son histoire. Toutes les personnes qui, par leur comportement collectif ou individuel, jetteraient l'opprobre sur notre communauté, seront sanctionnées comme il se doit. De la même manière, toute personne qui, par son comportement individuel, porterait atteinte à ses semblables sera tout autant sanctionnée par les personnes devant qui elle devra en répondre : qu'il s'agisse des parrains-marraines, des croix, ou des anciens. D'autre part, tout étudiant surpris en train de baptiser sans être porteur d'une faluche sera lui-même considéré comme impétrant. A ce titre, il encourt les pires sévices...

Les croix de France

La couture

A Côté officiel - Titres et insignes officiels (art. VIII §1 et X §1 à 3, cf Figure 1)

a Ruban aux couleurs de la ville de faculté surmonté de l'écusson en toile (i)

b Ruban d'association

b1 Simple adhérent de l'association

b2 Élu ou coopté au sein de l'association

c Ruban des représentants d'associations

d Ruban de conseil d'UFR ou d'université

B Côté Partage - Pin's de congrès et de week-ends estudiantins

C Côté personnel (art. VIII §2 à 4 et X §4) : coq, cochon, squelette, chameau, ...

e Couleur de la ville natale

f Couleur de la province natale

g Écusson de la ville natale

h Écusson de la province natale

D Côté voyage

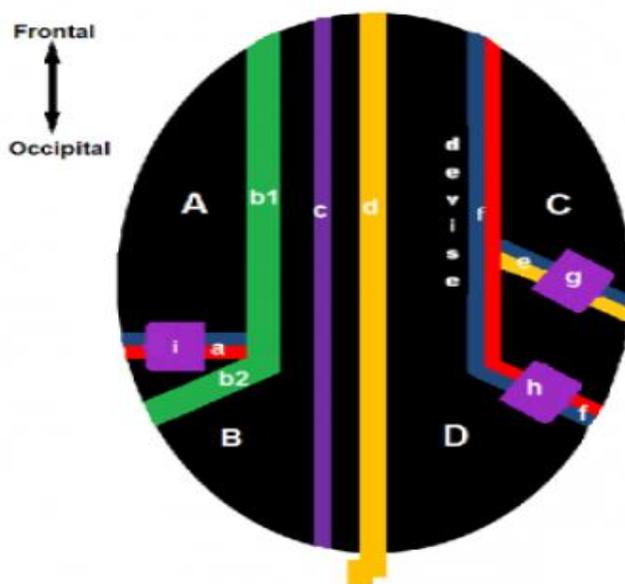


FIGURE 1 – Schéma de couture